

Réf: Dossier 448864

Avis de constitution

SOCIETE « EPV LA SOURCE PURE »

Siège ABIDJAN; ABOBO, CENTRE, NON LOIN DE
L'ECHANGEUR, Lot 10, Ilot 02, Lot 10, Ilot 02

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03/10/2025 , et enregistrés au CEPICI le 03/10/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « EPV LA SOURCE PURE »

Objet : - ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN; ABOBO, CENTRE, NON LOIN DE
L'ECHANGEUR, Lot 10, Ilot 02, Lot 10, Ilot 02

Dirigeant(s) M COULIBALY DRAMANE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-05885 du 26/11/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°73654/GTCA/RC/2025 du 26/11/2025

